

Savoirs factuels ou théoriques développés

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif
- Conduire des actions de formation
- Transmettre des valeurs Citoyennes
- Développer le réseau

Déroulement de la formation

La formation représente **1200 heures** sur une période de 3 saisons (découpage pédagogique à confirmer à l'ouverture de la formation):

- **700 heures en présentiel** (centre de formation) réparties sur 3 regroupement et en **formation à distance** (FOAD)
- **500 heures d'alternance en situation professionnelle** (club, patinoire).
- Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé - tuteur ou référent pédagogique, habilité par la FFHG.

Conditions d'inscription & prérequis

- 18 ans révolus
- PSC1
- Expérience en entraînement de 450h au cours de 3 saisons sportives
- Expérience en compétition durant 3 saisons sportives lors des 5 dernières années
- Être libéré(e) 15 jours par le club sur les périodes en présentiel (anticipation nécessaire)
- Expérience souhaitable en analyse technique et tactique
- Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire avec demi - visière)

« L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne qui postule doit avoir un comportement respectueux, moral et éthique tel qu'il est décrit dans la philosophie d'action entre les pages 4 – 11 et *doit répondre au principe d'honorabilité* »

Par ordre de priorité : sportifs de haut niveau sur liste ministérielle, entraîneurs et sportifs professionnels

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du DE JEPS

Ce diplôme permet d'encadrer en autonomie des séances d'animation et d'entraînement de hockey sur glace auprès de tout public loisir et en compétition.

Débouchés et perspectives

L'entraîneur travaille notamment dans le cadre d'associations sportives ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

Métiers visés : Entraîneur, coach, moniteur

Certification

Rédaction de dossier à présenter devant un jury et épreuve sur glace

Coordonner la mise en œuvre du projet d'action :

- UC 1 : Concevoir un projet d'action
- UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

Conduire une démarche de perfectionnement sportif :

- UC3 : Concevoir une planification, présenter une observation et une analyse vidéo, et conduire une démarche de perfectionnement sportif
- UC4 : Encadrer le hockey en toute sécurité

Une validation partielle est possible, par unités de compétence

Supports pédagogiques

Plateforme Drive partagé ; Site des entraîneurs (Vidéo techniques et didacticiels) ; Devoirs à déposer sur le site chaque semaine ; Accompagnement individualisé à la demande ; TRIADE : tuteur/stagiaire/formateur

Identification :

Identifiant CPF : 243697 ; Fiche RNCP 4863

Qualification de niveau 5

Statistiques :

Session 2021-2023 : 14 stagiaires - formation en cours

Session 2019-2020 : 13 stagiaires – 11 réussites -2 abandons

Session 2018-2019 : 11 stagiaires – 1 validation partielle – 9 validations complètes du diplôme

Effectif

16 stagiaires – 2 stagiaires du même club maximum

Coût :

8000€ TTC à payer à l'ordre de la FFHG par virement
Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Possibilité de financement – voir site FFHG

Lieux de formation :

Aren'Ice, FFHG, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Organisation :

L'Institut National de Formation

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO
Chargée de formation : Aude VASSELIN
Formateurs : Vincent PELTIER - CTN formation

Contact : inf@ffhg.eu

FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Période de formation :

Formation entre le 3 mai 2024 et le 30 novembre 2026.

Sous réserve d'ouverture de la formation (habilitation- nombre candidature)

Calendrier prévisionnel des séquences en présentiel

ou en salle virtuelle synchronisée : les formation à distance en groupe et avec les tuteurs *

Positionnement (A distance) :

Entre le **22 avril et le 4 mai 2024**

Séquence 1 :

Vendredi 7 (17h) au samedi 15 juin 2024 (17h)

Séquence 2 :

Lundi 2 (14h) au jeudi 12 juin 2025 (17h)

Séquence 3 :

Lundi 1er (14h) au jeudi 11 juin 2026 (17h)

Certification : à confirmer 1 mois avant

Session 1

- **UC1 & UC2 : Lundi 8 juin 2026** A distance ou à Lyon
- **UC3 & UC4 : 9 et 10 juin 2026** A Cergy ou à LYON

Session 2 (rattrapage)

- **UC1 & UC2 : Lundi 23 novembre 2026** A distance ou à Lyon
- **UC3 & UC4 : 24 et 25 novembre 2026** A Cergy ou à LYON

**Sous réserve des trêves internationales*

Pré-inscription : Seuls les dossiers complets seront étudiés soit :

- Formulaire d'inscription en ligne ([Lien](#))
- Photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) ou passeport valide
- PSC1
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du hockey sur glace ([PDF](#))
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation du/de la candidat(e)
- Lettre d'engagement et de motivation du président/présidente du club ([PDF](#))
- Lettre d'engagement et de motivation du ou des tuteurs et Alternance
- Licence FFHG 2024-2026
- Diplômes scolaires et Fédéraux
- Justificatif si statut prioritaire (SHN, joueur ou entraîneur professionnel)
- Une déclaration d'honorabilité ou copie de carte professionnelle
- Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs de 100€ (encaissés à l'entrée en formation) et de 800€ d'acompte

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer par courrier à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) ou par mail à inf@ffhg.eu au plus tard le **Dimanche 3 décembre 2023**

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation